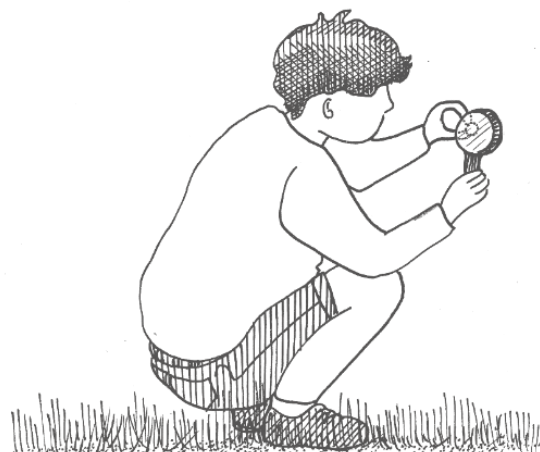




École du Parc

Appel à projets
2026-2027



Candidature jusqu'au 22 septembre 2026

Écoles, collèges et lycées

Établissements sociaux : centres de loisirs / maisons de retraite /
accueils de tout-petits (dès 2 ans) / accueils de personnes en situation
de handicap...

Du paysage à la table

L'eau ; l'arbre ; les paysages ; l'alimentation

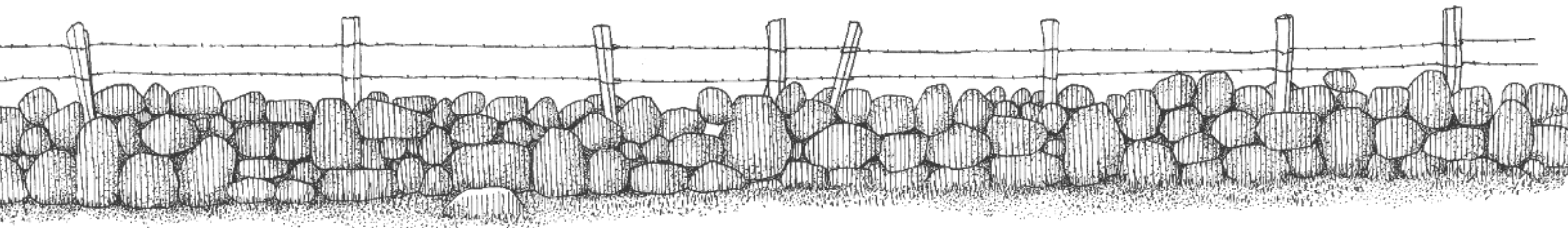


Syndicat Laguiole AOP Jeune Montagne © M Authier

www.parc-naturel-aubrac.fr

École du Parc

Présentation



Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été créé en 2018. Situé à cheval sur les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes et sur les départements de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère. Le Parc rassemble 79 communes (64 membres et 15 partenaires).

La sensibilisation et l'éducation font partie des cinq grandes missions pour les 58 Parcs naturels régionaux de France.

Le Parc de l'Aubrac propose aux établissements du territoire des actions de sensibilisation.

Pour l'année scolaire 2026-2027 nous vous proposons de bénéficier du dispositif École du Parc, construit en toute complicité avec les services de l'Éducation nationale et avec les intervenants qui proposent des animations en lien avec les patrimoines de l'Aubrac.



Les objectifs

- **Observer, comprendre et se questionner** sur l'environnement quotidien.
- Apporter des clefs de compréhension pour **agir concrètement et participer à l'évolution du territoire.**
- Développer une **approche sensible et scientifique du territoire** liant culture et développement durable.
- Permettre la mise en œuvre de **projets transversaux liés aux patrimoines de l'Aubrac** (naturels et culturels : flore, occitan, patrimoine bâti...).
- Permettre la mise en œuvre de projets favorisant **échanges et rencontres entre les établissements du territoire** (scolaires, accueils de loisirs, structures sociales, maisons de retraite, intergénérationnel...).



Comment ça marche ?

Votre établissement est situé sur le territoire du Parc naturel régional de l'Aubrac, sur l'une des 79 communes membres ou partenaires, voir la liste des communes :

<https://www.parc-naturel-aubrac.fr/le-parc/cartes/>

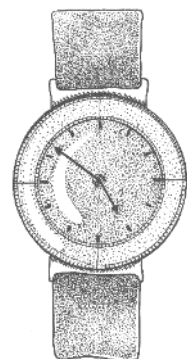
À partir de l'une ou de plusieurs des thématiques définies par la commission éducation du Parc (élus et représentants de l'Éducation nationale) et du répertoire d'intervenants, vous construisez votre projet sur mesure pour votre groupe et vous le proposez au Parc. Votre projet sera étudié par la commission éducation qui pourra décider de le retenir suivant les critères présentés ci-dessous.

Les projets retenus bénéficieront de 4 demi-journées d'animation des intervenants École du Parc et l'organisation d'une journée de restitution au mois de juin réunissant tous les groupes bénéficiaires pour une journée festive et pédagogique.

Le Parc assure également la coordination et l'édition d'un livret, distribué gratuitement à tous les participants, qui permettra de valoriser leurs productions (art visuel, musique, écriture...).

Pour être retenu, votre projet devra :

- ✓ Répondre à l'une ou à plusieurs thématiques proposées en lien avec le territoire dans une démarche de projet pluridisciplinaire : exploration / questionnement-recherche / interprétation et valorisation.
- ✓ Faire appel à deux intervenants de l'École du Parc : l'un en éducation à l'environnement et l'autre en éducation artistique et culturelle.
- ✓ Proposer un temps de croisement des publics avec la prévision d'un échange autour du thème avec une autre structure (école, collège, lycée, EHPAD, établissement d'accueil de personnes en situation de handicap, école...).
- ✓ Être en adéquation avec le projet de votre établissement.
- ✓ Respecter le calendrier proposé et être présent sur les temps collectifs (journée de préparation et de restitution).
- ✓ S'inscrire dans une logique d'appropriation et de partage avec la participation au livret de valorisation d'une part et à la journée de restitution d'autre part.



Le calendrier

à vos agendas !

Du 4 juin au 22 septembre 2026 :

Définition des grandes lignes de votre projet et renvoi du **bulletin d'inscription**

Ne pas hésiter à entrer en contact avec les intervenants et/ou la chargée de mission éducation pour un appui pour définir votre projet.

22 septembre :

Date limite du retour du **bulletin d'inscription**

1^{er} octobre :

Sélection des projets par la commission éducation du Parc

Du 23 septembre au 27 novembre :

Si votre projet est sélectionné, vous devez **organiser une réunion** pour finaliser les contenus et échéances avec les deux intervenants mobilisés. **Renseignement et signature de la fiche projet.**

Pensez à inviter la chargée de mission éducation du Parc.

14 octobre :

Rencontre et préparation dans le cadre d'une journée dédiée enseignants, animateurs... participant à une journée de rencontre et d'enrichissement de leur projet avec les intervenants École du Parc.

Du retour de la fiche projet validée jusqu'à la fin de l'année scolaire :

Mise en œuvre des projets !!

27 novembre :

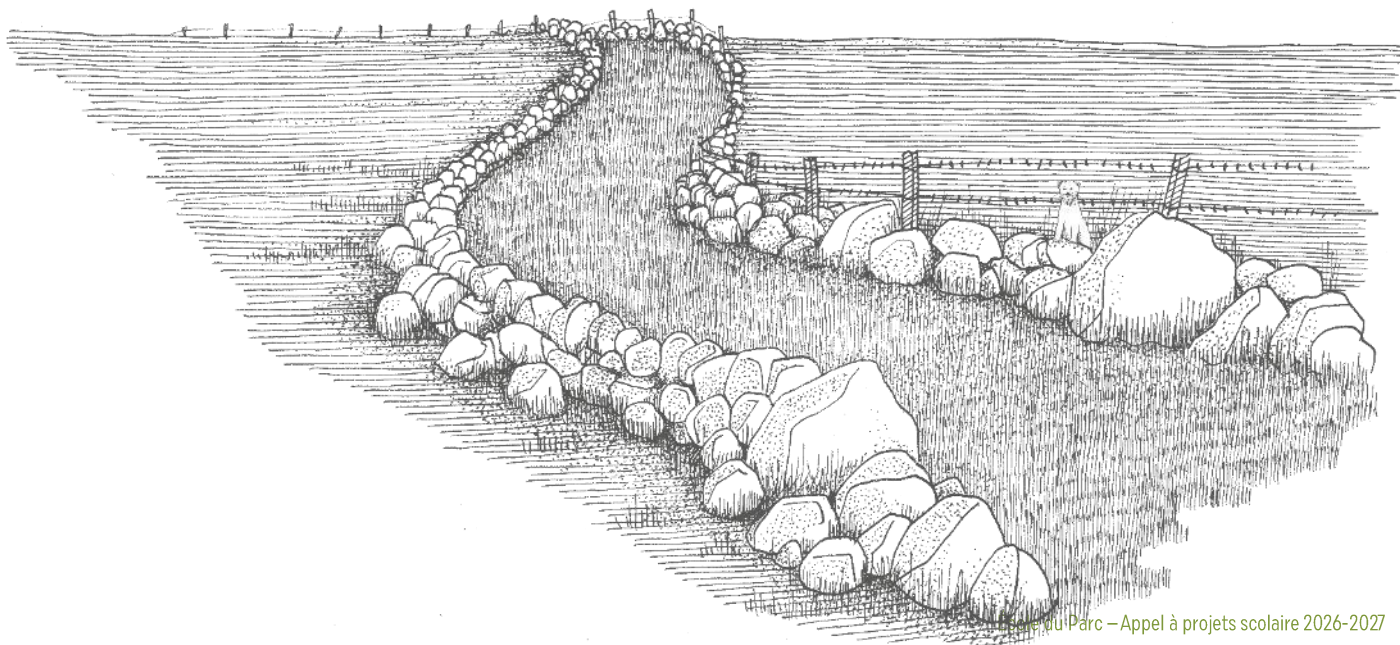
Date limite du retour de la **fiche projet** signée par les intervenants et le porteur de projet (animateur, éducateur...)

1 avril 2027 :

Date limite du retour des productions pour le **livret de valorisation**

18 juin 2027 :

Journée festive de restitution avec tous les groupes bénéficiaires !





Les thématiques 2026-2027

N'hésitez pas à découvrir sur le site Internet du Parc les actions portées en lien avec ces thématiques : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/en-action/>

Du paysage à la table

Intention

Quelle(s) que soi(en)t la ou les thématique(s) retenue(s) les projets devront s'inscrire dans une approche large où chacun sera amené à réfléchir à son rôle comme partie intégrante de ces dynamiques environnementales. Ces projets devront favoriser pour chacun la possibilité d'être un acteur de son environnement en le respectant et en considérant l'importance de préserver les ressources.

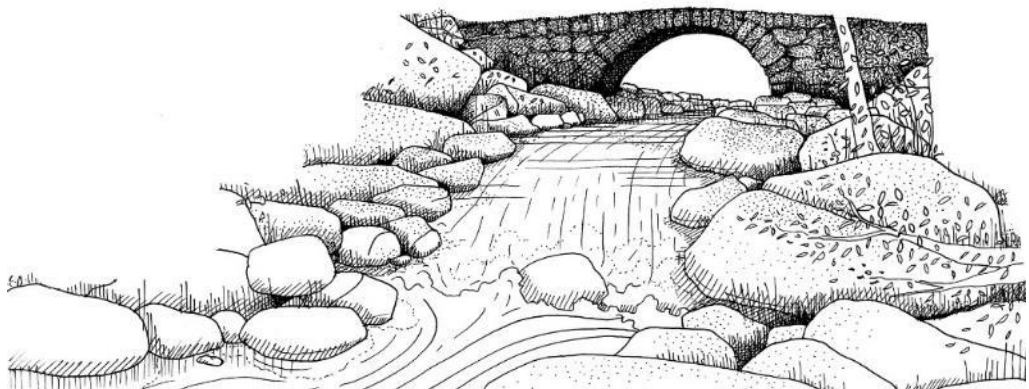
Cela dans le cadre des quatre compétences de l'éducation au développement durable pour la scolarité autour de : la complexité des sujets, l'esprit critique et l'appréhension des thématiques, l'adoption d'un comportement éthique et responsable, l'action individuelle et collective pour la construction d'un monde durable.

L'École du Parc, c'est aussi l'école du dehors ! Pour parler d'environnement, le mieux reste encore de s'y immerger. L'expérience gagnera à être prolongée.

1 | L'eau

Parce que les zones humides et les petits cours d'eau font les grandes rivières, la préservation de l'eau sur le territoire de l'Aubrac constitue un véritable enjeu. Une ressource indispensable qui : favorise une flore et une faune diversifiées, permet l'activité d'élevage, façonne les paysages et alimente de nombreux foyers en eau potable.

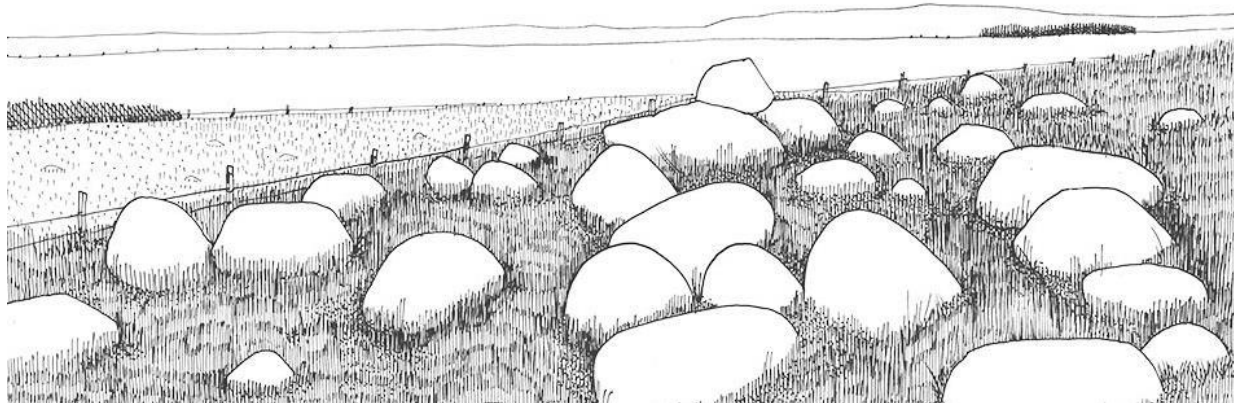
En prenant appui sur l'environnement proche, les projets pourront aborder différents enjeux : la ressource en eau (grand cycle de l'eau), l'eau potable et l'assainissement (petit cycle de l'eau), l'eau dans le monde et les tensions croissantes (sécheresses et inondations, pollutions). Cela en lien avec la compréhension avec la biodiversité associée aux rivières et aux zones humides.



2 | Les paysages

Le Parc naturel régional de l'Aubrac possède des paysages variés qui résultent à la fois des sols et de leur formation, de la présence d'eau, de la végétation mais aussi et surtout des activités humaines : du haut plateau avec ses « montagnes », les prairies d'estive, parsemées de murets et de bâtis agricoles aux vallées du Lot et de la Truyère avec un climat plus doux et des pentes aménagées en terrasses en surplomb des bourgs. Autant de paysages qui témoignent du lien de l'homme à son environnement notamment autour de la production alimentaire : chemins et drailles, pâtures, vergers, jardins...

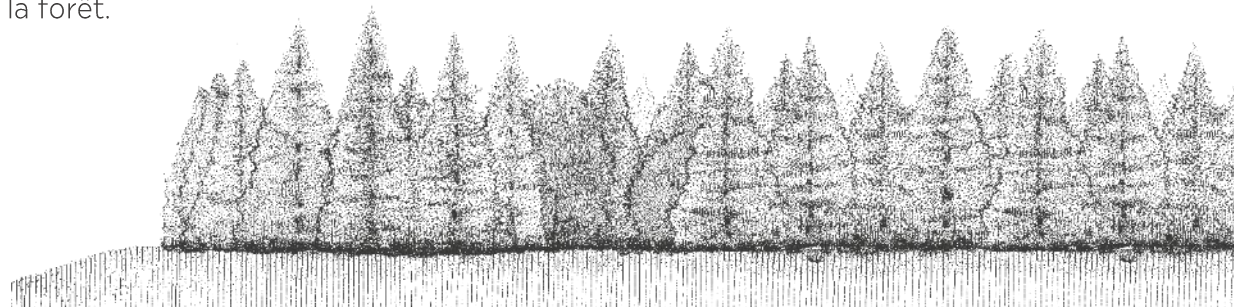
Ces paysages peuvent faire l'objet de projets pédagogiques autour de leur perception dans l'histoire locale mais aussi autour des répercussions de l'activité humaine et des effets possibles de son intégration pour l'aménagement du territoire (amélioration, adaptation, atténuation, contournement). C'est aussi l'occasion d'aborder de manière transversale le lien des paysages à la biodiversité, à la géologie et à l'activité humaine en général et à l'alimentation en particulier.



3 | L'arbre

L'arbre sous toutes ses formes occupe une place importante sur le territoire du Parc de l'Aubrac. On le retrouve bien sûr dans les forêts ainsi que dans les haies et les bandes boisées mais aussi de manière isolée ou encore dans des vergers. La végétation de manière générale et l'arbre en particulier constituent de véritables régulateurs, ils sont nos alliés pour s'adapter au changement climatique mais sont aussi vulnérables.

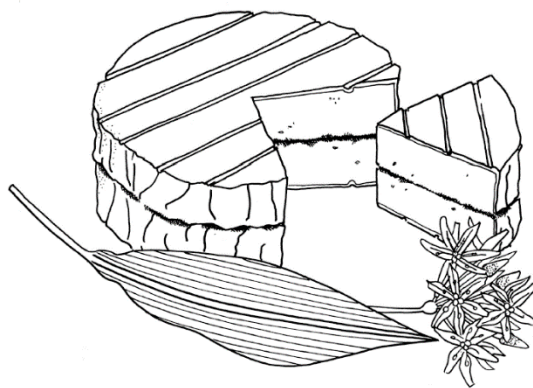
Les projets, en prenant appui sur l'environnement proche, pourront permettre de s'intéresser à la diversité de ces milieux et aux ressources qu'ils constituent (énergie, alimentation, biodiversité...). Ils constituent un moyen pour s'approprier des valeurs comme le respect des écosystèmes et du vivant ou la considération des générations futures. Ils pourront favoriser la perception des grandes fonctions écologiques, économiques et sociales de l'arbre et de la forêt.



4 | L'alimentation

Le Parc de l'Aubrac est façonné par son rapport à l'alimentation et à l'agriculture qui permet de la produire. Cette même agriculture qui façonne les paysages et qui se perçoit dans les éléments de patrimoine bâti (murets et terrasses en pierres sèches, sécadous, ferradous, burons, fours à pain, jardins vivriers, fermes...). Le projet alimentaire du territoire Aubrac valorise les productions locales, respectueuse de l'environnement, du producteur au consommateur.

En lien avec le territoire et des observations de terrain, les projets pourront intégrer ce sujet de l'alimentation de manière systémique et ainsi questionner la production alimentaire (modes de production, historique, identification des acteurs et des enjeux...) et envisager une consommation alimentaire responsable (gaspillage, déchets, circuits de distribution...).



Quelques exemples de projets réalisés en 2025-2026 :

L'eau du Lot, d'où vient-elle ? Où va-t-elle ? : Classe de CE2-CM1 de l'école les Marmousets de St Geniez d'Olt - Arpenter saint Geniez et son artère principale : le Lot. S'interroger sur le chemin de l'eau et identifier les enjeux liés à cette ressource. Tels des voyageurs au fil de l'eau et forts de leurs observations, les élèves ont imaginé une chanson à partager.

Le paysage, mémoire de notre passé et enjeu de notre avenir : École de St Laurent de Muret (maternelle à CE1) - Prendre le temps d'observer et de considérer le ferradou, le four à pain, les croix de chemin, l'église... autant d'éléments du patrimoine qui s'inscrivent en continuité du paysage alentour et qui témoigne d'une vie passée que les anciens peuvent encore raconter. De précieux témoignages qui ont inspiré les élèves pour partager à leur tour cette histoire.

Les résidents, l'arbre et ses branches : Maison de retraite Etienne Rivié de St Geniez d'Olt Un arbre qui s'invite au cœur de l'établissement et qui devient un prétexte, une invitation pour les résidents à sortir pour (re)découvrir bois et forêts. Rechercher odeurs et couleurs, puis s'en inspirer pour créer et recomposer un arbre de mémoire à la croisée de l'art et de la nature.

L'eau dans tous les sens : Maison de retraite André Aldebert de Nasbinals et écoles - Un voyage sensoriel au pays de l'eau réunissant les aînés de la maison de retraite et les classes de maternelles des écoles. Un univers exploré et partagé depuis l'eau des prairies jusqu'à celle qui coule à la fontaine ou au robinet et qui est utilisée dans des créations aquatiques complices mêlant jeux de langage, encodage et arts visuels.

Vous retrouverez ces projets et d'autres ici : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/en-action/actions-educatives/ecole-du-parc/2025-2026-les-projets-des-ecoles/>



A vous de jouer !

A vous de bâtir votre projet en vous appuyant sur l'une des thématiques et sur le répertoire d'intervenants joint.

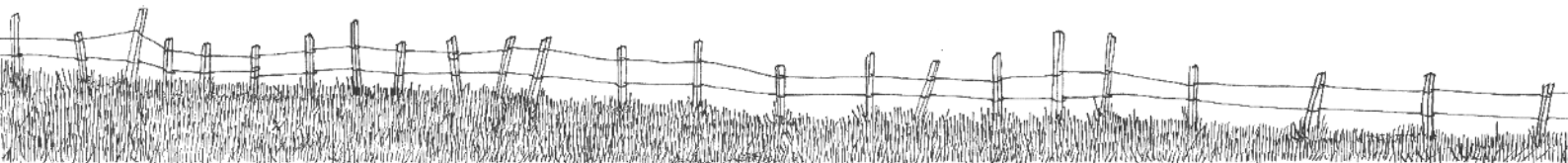
Le bulletin d'inscription ci-dessous est à renseigner et à transmettre pour que votre candidature soit étudiée par la commission éducation afin que votre projet soit potentiellement retenu.

La chargée de mission éducation du Parc peut être sollicitée si vous avez besoin d'une aide pour construire votre projet : solveig.cherrier@parc-naturel-aubrac.fr / 07 72 51 00 50

Si vous avez besoin de plus d'éléments sur les animations qui peuvent être proposées par les intervenants, vous pouvez les contacter directement.

Bulletin d'inscription

Établissements sociaux



Merci d'adresser ce bulletin complété et signé **avant le 22 septembre 2026**

par mail à : solveig.cherrier@parc-naturel-aubrac.fr

par courrier à : Solveig Cherrier, PNR, 7920 route d'Aubrac, 12470 Saint Chély d'Aubrac.

Coordonnées de l'établissement

Nom de l'établissement :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Email :

Information sur le groupe

Remplir un dossier par groupe

Nom & Prénom du porteur de projet : (animateur.rice / éducateur.rice...)
Téléphone :
Email professionnel :
Groupe concerné : <i>Tout renseignement permettant de comprendre à qui s'adresse le projet (âge...)</i>
Effectif total du groupe :

Avez-vous déjà bénéficié d'animations organisées dans le cadre d'une action proposée par le PNR de l'Aubrac ? Si oui, merci de préciser quelle(s) action(s), quelle(s) année(s) :

Votre projet

Autour de quelle(s) thématique(s) souhaitez-vous travailler :

- L'eau Les paysages
 L'arbre L'alimentation

Contexte :

Quel est le point de départ du projet ? Dans quel cadre s'inscrit cette action ? (Références au projet d'établissement, à un projet mis en œuvre localement, sur le territoire de la commune...)

Titre proposé pour l'action :

Le thème retenu doit ressortir dans l'intitulé

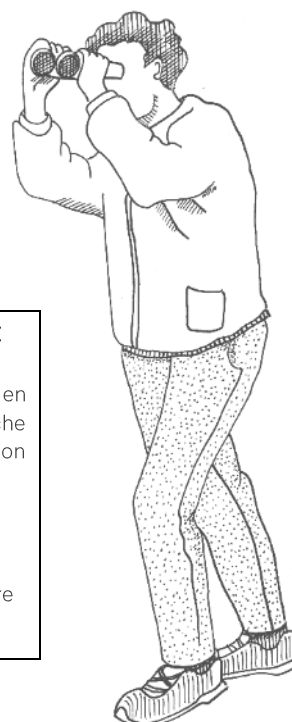
Découvrir, apprendre :

Quelles sont les pistes d'investigation que vous souhaitez explorer avec votre groupe (préciser les disciplines/compétences concernées, les ressources du territoire... - sur lesquelles vous pensez vous appuyer)

Les critères de sélection des projets par la commission éducation :

A minima : Lien à l'une ou l'autre des thématiques et au territoire / cadre global d'un projet en Education au Développement Durable / Identification de 2 intervenants (1 EAC, 1EE) / Approche pluridisciplinaire / Croisement des publics / Participation au livret de valorisation / Participation à la journée de restitution / Cohérence avec le projet classe, établissement.

Au besoin : Enrichissement du projet avec d'autres actions / exploration, école dehors / Hiérarchisation suivant si l'établissement a déjà été bénéficiaire ou non sur les années antérieures / Hiérarchisation suivant une logique de répartition géographique sur le territoire du Parc.



Déroulement du projet

Le Parc prend en charge 4 animations qui doivent être assurées par deux intervenants École du Parc, l'un en Éducation à l'Environnement (EE) et l'autre en Éducation Artistique et Culturelle (EAC), l'ensemble composant un projet en Éducation au Développement Durable.

NB : Les éventuels frais de transport sont à la charge de l'établissement ; certains projets peuvent engendrer des achats de fournitures qui seront aussi à votre charge.

Séance 1 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 2 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 3 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 4 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Autres séances :

Indiquer ici si vous envisagez d'enrichir votre projet avec d'autres interventions que celles mentionnées plus haut (sortie avec d'autres personnes ressources, séances menées directement par l'enseignant, sorties culturelles liées...) :

S'approprier, partager :

Croisement avec une structure sociale du territoire

Dans le cadre de ce projet, nous vous demandons d'avoir un temps d'échange/de partage sur la thématique avec une structure sociale (école, collège, lycée, crèche, maison de retraite, structure d'accueil de personne en situation de handicap, accueil de loisirs...). Préciser ici l'action envisagée.

Structure associée :

Action envisagée :

Participation au livret de valorisation avec des productions d'élèves (écriture, illustration, film, musique...)

Piste de production envisagée :

Participation du groupe à la journée de restitution en fin d'année scolaire

NB : Les frais de déplacement pour se rendre à cette journée sont à la charge des établissements / pour les centres de loisirs, la participation physique ne sera pas possible, car cette journée est organisée sur le temps scolaire. Néanmoins le partage d'une production est à envisager (exposition, format sonore...).

Autre action envisagée (article, exposition, spectacle...)

Descriptif de la/des actions envisagées :

N'hésitez pas à joindre toute information complémentaire qui pourrait appuyer votre candidature

Date, cachet et signature du porteur de projet et du chef de l'établissement :